

M. Guimet lit une courte notice sur les travaux de Mariette-Bey qui vient de mourir au Caire, et sur la fondation récente de l'école d'égyptologie à Alexandrie. Il semble que ces deux événements sont purement français, tant sont étroits les liens de la science qui unissent la France à l'Égypte. Champollion posa le premier les principes de la lecture des hiéroglyphes; parmi ses continuateurs, Mariette-Bey est certainement celui qui a le plus contribué à refaire l'histoire des monuments de l'ancienne civilisation égyptienne, comme Cuvier à rétablir la faune des animaux antédiluviens. C'est un Parisien qui dirige aujourd'hui l'école d'Alexandrie. Au surplus, n'avons-nous pas, à Lyon même, un cours public d'égyptologie et un musée égyptien? En vérité, il appartenait bien à notre jeune orientaliste de l'Académie de jeter les premières fleurs sur cette tombe pharaonique.

M. Ferraz offre à l'Académie de lui soumettre quelques pages inédites d'un ouvrage qu'il fait imprimer. Il s'agit de la morale, mais de la morale secondaire qui préside aux devoirs des hommes envers les êtres inférieurs, animaux et végétaux. Ces devoirs, acceptés par le sentiment universel des peuples, ont peu à peu, malgré Descartes, malgré Condorcet, pris place dans nos mœurs et jusque dans nos institutions modernes. Il y a une secte des *végétariens* en Amérique, et il y a la loi Grammont en France. Que faut-il donc penser de la *créophagie* et de nos innombrables hécatombes de bouquets? Question piquante, dont l'Académie s'empare, à l'instigation de son Président, et qu'elle retourne en tous sens. Je vous donne à penser ce qu'ont pu dire là-dessus les juristes, les médecins, les sentimentalistes et les érudits de la docte assemblée! A neuf heures sonnante, l'on y discutait encore.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Session de 1880-1881, séance du 7 décembre 1881.* — Présidence de M. le baron Raverat, puis de M. de Casonove.

M. le baron Raverat, président sortant, fait dans un discours d'adieu, un rapide tableau des travaux de la Société pendant l'année 1880.

M. de Casonove, nouveau président, en prenant place au fauteuil, adresse à la Société une allocution dans laquelle il fait un pressant appel à l'activité de tous ses membres, pour qu'elle se maintienne au rang distingué qu'elle a conquis parmi les sociétés savantes.

M. Beauverie, après avoir remercié ses collègues de son élection aux fonctions de vice-président, donne lecture d'une pièce de vers intitulée : *La Chimère*.

M. de la Chapelle lit un travail sur l'établissement de la confrérie de la Miséricorde à Lyon. Cette confrérie fut établie par César Laure, seigneur de Crozuel, riche négociant de Lyon, qui fit construire, en 1625, une chapelle dans le couvent des Terreaux. Elle fut autorisée, en 1636, par le cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon. Son but était de secourir les prisonniers et d'inhumier les corps des criminels qui avaient subi la peine de mort.

M. le comte de Gharpin-Feugerolles fait le compte rendu sommaire d'une notice pleine d'érudition, publiée récemment par le comte Galantino de Milan, sur le comté de Soucin, en Lombardie, dont l'empereur Henri VII fit don, le 22 février 1313, à Jean I^{er}, comte de Forez, en récompense des services que ce dernier avait rendus à la cause impériale en Italie.

Sous ce titre : *La finance et les financiers d'Angleterre*, M. Edmond Guillard